

Haut Nivernais → Vie locale

TANNAY ■ La nouvelle communauté de communes se réunissait pour la première fois samedi

Premier budget à Tannay-Brinon-Corbigny

La nouvelle Communauté de communes Tannay-Brinon-Corbigny a voté son budget primitif, samedi.

C'est à la salle des fêtes de Tannay que le président, Jean-Charles Rochard, a réuni le conseil de la nouvelle Communauté de communes Tannay-Brinon-Corbigny (CCTBC), pour une première réunion essentiellement dédiée au vote des comptes administratifs et du budget primitif.

Des taux lissés

Une communauté de communes ne peut appartenir qu'à un seul Pays. L'ancienne Communauté de communes la Fleur du Nivernais appartenait au Pays Bourgogne Nivernaise. La nouvelle intercommunalité, elle, a choisi d'adhérer au Pays Nivernais Morvan et, de même, l'ensemble des communes membres intègrent le programme Leader Morvan.

Finances. Le conseil communautaire a approuvé les comptes administratifs 2016 et adopté le budget de la CCTBC, qui reprend les dispositions



INVESTISSEMENT. La Maison de santé représente le plus important investissement de la nouvelle communauté de communes Tannay-Brinon-Corbigny.

propres aux anciennes communautés.

La communauté de communes a choisi d'instituer un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux des taxes : le taux de la taxe d'habitation a été fixé à 3,83 %, celui de la taxe sur le foncier bâti à 1,63 % et celui de la taxe sur le foncier non bâti à 5,72 %. Pour la cotisation foncière des entreprises, le

vote du taux moyen pondéré des communes membres de 23,66 % permet de maintenir la pression fiscale au niveau de celle des anciennes communautés de communes. Pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les taux par zone sont maintenus cette année. Concernant enfin les redevances assainissement, l'abonnement a été fixé à 61 euros et le

m³ à 1,35 €.

Bénéficiant de cumuls reportés de 386.123 € en fonctionnement et de 137.081 € en investissement, les deux sections sont largement excédentaires. Pour le fonctionnement, 2.832.897 € en dépenses et 3.210.812 € en recettes et pour l'investissement, 4.200.787 € en dépenses et 4.524.078 € en recettes confortent un

budget primitif prudent, adopté à l'unanimité comme les budgets assainissement collectif, service public d'assainissement non collectif, déchets, station-service carburants et zone artisanale Tronçais.

Représentations. Le conseil a désigné des représentants dans divers organismes et décidé de la constitution de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), qui a pour fonction d'évaluer le montant des charges des compétences transférées par les communes à l'EPCI, afin de permettre le calcul de l'attribution de compensation pour chaque commune.

Créations de postes

Conventions. Les élus ont adopté de nouvelles conventions : Reso (pour développer l'enseignement et les pratiques musicales ou chorégraphiques), OCAD3E (pour une collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques), d'assistance technique assainissement et d'adhésion au service de médecine

préventive du centre de gestion. Le conseil a par ailleurs décidé d'adhérer au GIP E-bourgogne qui a pour objet de développer une plate-forme de services numériques.

Avenants. Le conseil a adopté un avenant au marché réseau de chaleur à Tannay, concernant l'installation d'une chaufferie provisoire pour attendre la mise en exploitation de la chaufferie centrale. Ainsi que des avenants au marché de la Maison du notaire à Brinon-sur-Beuvron, pour la pose de mains courantes dans l'escalier et la mise à niveau des sols.

Personnel. Un poste à raison de 16 heures par semaine sera créé pour le service administratif, notamment pour le chantier d'insertion, ainsi qu'un poste d'adjoint technique pour le bon fonctionnement de la station-service de Brinon-sur-Beuvron. De même, un emploi d'avenir sera créé pour le Spac.

Achats. Un véhicule sera acheté pour le service déchets et un autre pour le service assainissement. ■

À VOTRE SERVICE

■ **Rédaction.** 13, rue Marié-Davy, à Clamecy. Tél. 03.86.27.02.50 ; fax. 03.86.27.52.90.
■ **Publicité.** 03.86.49.52.59 ; fax. 03.86.49.52.42.
■ **Abonnements.** 0810.61.00.89 (service 0,06 €/minute + prix d'un appel local).
E-mail : abo.lyonnerepublicaine@centrefrance.com

URGENCES

HÔPITAL. Route de Beaugy : 03.86.27.60.00 ; médecine, 03.86.27.60.74 ; urgences, 03.86.27.60.51.
CENTRE PÉRINATAL DE PROXIMITÉ. Route de Beaugy, de 9 à 17 heures ; 03.86.27.60.81.
ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER. Maison de retraite du Dr-Boudard, route de Beaugy, de 9 à 17 heures, 03.86.27.60.04.
GENDARMERIE. 17 ou 03.86.27.02.34.
POMPIERS. 18.
DEP. ENEDIS (ERDF). 09.726.750.58.
DEP. GRDF. 0.800.473.333.
PHARMACIE. Contacter le 32.37 (0,34 € la minute).
AMBULANCE. Boussuge, 03.86.24.42.43.
INFIRMIER. Cabinet infirmier de la Mirandole : Mateos-Letocart-Dufrenoy-S. Ciudad, place des Promenades, 03.86.27.15.52.

ADRESSES UTILES

SOUS-PRÉFECTURE. Rue Jean-Jaurès, de 8 h 30 à 12 heures ; 03.86.27.53.53.
PISCINE. De 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ; **salle de remise en forme**, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ; 03.86.27.22.01.
SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE. Bibliothèque, de 15 à 18 heures ; 03.86.27.30.81.
OFFICE DE TOURISME. Rue du Grand-Marché, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 heures ; 03.86.27.02.51.
NAVETTE INTERQUARTIERS. Chaque mercredi après-midi ; inscriptions et renseignements au Centre communal d'action sociale, 03.86.27.50.72.
MUSÉE. Avenue de la République, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ; 03.86.27.17.99.
MÉDIATHÈQUE. Rue Jean-Jaurès, bibliothèque adultes et discothèque, de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; bibliothèque jeunes, de 13 h 30 à 18 heures ; 03.86.27.30.69. ■

CLAMECY ■ Assemblée de l'association des commerçants et artisans

L'association Clam-vy.com respire mieux

Le 8 mars dernier, à l'issue de son assemblée générale, l'avenir de Clam-vy.com était incertain. Aucun des présents n'avait souhaité prendre les rênes de l'association des commerçants, artisans et professions libérales, la présidente ayant décidé de ne pas se représenter. Une mise en sommeil avait même été envisagée.

Un bureau constitué, des réunions mensuelles fixées

Jeudi soir, l'assemblée générale extraordinaire, salle Romain-Rolland à la mairie, a rassemblé plus du double de présents que lors de la première. Un bureau a été constitué. Huit adhérents, Stéphanie Chollet, Jennifer Paré, Véronique Gouache, Emmanuelle Cotté, Georges Moatti, Stéphane Bertrand, François Langlois et Élisabeth Champault se sont proposés d'être délé-



ASSOCIATION. Les membres du bureau (assis) en compagnie d'une partie des présents.

gués de quartier. Ils sont chargés de transmettre les courriers et les informations.

Première mesure prise : une réunion, autour d'un café, est prévue, chaque premier mardi du mois, à 13 h 30. La première se déroulera le 2 mai, à La Taverne.

À l'initiative de Laure Stengel, un journal de bord sera créé sur Internet afin de permettre une meilleure information aux adhérents et à l'extérieur.

Pierre Collantier a fait le point sur les deux premières tranches du Fisac (la troisième va se terminer) : vingt-quatre entreprises

ont été aidées ; 250.000 euros de travaux (modernisation, mises aux normes, aide à l'installation) ont été réalisés, dont 105.000 euros à la charge de celles-ci, le reste étant assuré par des aides de l'État via le Fisac (63.000 €), la Ville de Clamecy (62.000 €) et le Conseil départemental (20.000 €).

Il a par ailleurs évoqué la nouvelle édition de la Fête de toutes les énergies, organisée en partenariat avec une dizaine d'associations et d'institutions. Elle aura lieu du jeudi 25 au dimanche 28 mai. Vendredi 26, sera organisé,

dans le Grand-Marché, un marché artisanal, avec la présence d'artistes créateurs. ■

BUREAU

Composition. Présidente, Christine Ayroulet ; vice-présidents, Laure Stengel (chargée de la communication), Jennifer Paré (chargée de la Fête de l'andouillette), Pierre Collantier (chargé du Fisac), Karine Duarte-Pereira (responsable du quartier du bas) ; trésorière, Nicole Monfourny ; secrétaire, Stéphane Bertrand.

EN BREF CLAMECY

DIABÈTE ■ Dépistage gratuit

Lider Diabète organise une journée de prévention et de dépistage gratuit, samedi, de 9 à 18 heures, à Leclerc. ■

ALLUMEURS DES TOILES ■ Ciné goûter

L'association propose *Les nouvelles aventures de Ferda la fourmi*, d'Hermine Tyrlova (dès 3 ans), dimanche, à 15 heures, au cinéma Casino. Tarif unique : 3,50 €. ■